



Le dispositif Rest'O collège vous permet d'obtenir un tarif de la restauration scolaire selon les ressources et la situation de votre foyer. Cette aide financière du Département est à destination des élèves demi-pensionnaires, scolarisés dans un collège public du Val d'Oise

Ne passez pas à côté, faites votre demande à partir du 10 juin 2024

Liste des pièces justificatives à fournir :

- + Formulaire rempli et signé
- + Attestation de paiement CAF
- + Avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 du foyer
- + Le numéro INE de votre enfant 11 caractères : *capture d'écran Pronote avec le numéro INE et le nom de l'élève ou d'un avis aux familles, certificat de scolarité ou restitution de l'INE dans le cadre de l'inscription de l'enfant au collège*. **!! NOUVEAU !!**

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL	TARIF DU REPAS
1	Inférieur ou égal à 300 €	1,20 €
2	Entre 301 et 500 €	1,75 €
3	Entre 501 et 750 €	2,60 €
4	Entre 751 et 1 000 €	3,40 €
5	Entre 1 001 et 1 250 €	4,25 €
6	Supérieur ou égal à 1 251 €	5,05 €

Comment déposer ma demande

➔ En ligne :

1. Sur la plateforme des Téléservices du Val d'Oise :

<https://services-en-ligne.valdoise.fr/>

ou

2. Via FranceConnect. **!! NOUVEAU !!**

Une assistance technique vous accueille par téléphone au 01.34.25.56.47 du lundi au vendredi de 14h à 17 h.

Par courrier ou par mail :

- + Télécharger et remplissez le formulaire papier (1 Formulaire par collégien demi-pensionnaire) disponible sur notre site : <https://www.moncollege-valdoise.fr/>

- o Par courriel à :

restcollege@valdoise.fr

Ou

- o A l'adresse suivante : Rest'O Collège 2024/2025 :
*Direction de l'Éducation et des Collèges
Département du Val d'Oise
2 avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95032 CERGY PONTOISE CEDEX*